

Horaires et cours de la semaine

Chabbat Nasso - 15 juin 2024 - 9 sivan 5784

Entrée : 21h10 Sortie : 22h29

PRESENCES DU RAV

Vendredi soir

Min'ha / Maariv : Hekhal Haness

Samedi matin

Cha'hrit : Beth Yaacov

Samedi soir

Min'ha / Séouda Chlichit : Maison Juive Dumas

HORAIRES DES PRIERES

		SYNAGOGUE BETH YAACOV	SYNAGOGUE DUMAS
Vendredi 14 juin 2024	Cha'hrit Chir Hachirim Min'ha et Maariv	19h30	7h00 19h00 19h15
Samedi 15 juin 2024	Cha'hrit suivi d'un kiddouch Cha'hrit à Beth Yaacov par Rabbin Toledano Min'ha, Séouda Chlichit et cours (Chkia: 21h25) Maariv et Fin de Chabbat	9h30 20h30 22h29	9h00 20h30 22h29
		<i>suivi d'une Havdala au piano</i>	
Semaine	Cha'hrit Cha'hrit (dimanche et jours fériés) Min'ha suivi de Maariv	7h15 (lundi et jeudi) 8h00	7h00 8h00 19h30

COURS DE LA SEMAINE

Ce Chabbat

Rav Mikhaël Benadmon
Maison Juive Dumas
20h30 Min'ha, Séouda Chlichit
et cours:
« Rav Ovadia Yossef, un rabbin
audacieux dans le mode
moderne »

M. Eric Ackermann
Syn. Beth Yaacov
20h30 Min'ha, Séouda Chlichit
et cours :
« Est-ce grave d'être plus
royaliste que le Roi ? »

Cours bimensuel

Mardi 25 juin 2024 à 12h15
Groupe de discussion –
Philosophie juive
Réflexion autour des textes
fondateurs du judaïsme

En ligne

Cours Instagram par
Rav Mikhaël Benadmon
la minute du Rav



Cours Zoom
Lundi 17 juin, 20h00
Par M. Eric Ackermann

Cours hebdomadaire

Par Rav Mikhaël Benadmon

Mardi à 20h00
Syn. Hekhal Haness
Réflexion autour des grandes
questions de la pensée juive

Dimanche 16 juin, 9h00 à 10h00
Syn. Maison Juive Dumas
Conférence du Rav Yahya Teboul
Dayan et Av Beth Din de Lyon
8h00 : Cha'hrit suivi à 9h00 d'un
cours sur le thème :
« L'euthanasie selon la halakha »

NOS MEMBRES

Nos
condoléances

À la famille de M. Clément Arazi z'l, décédé le 6 juin 2024, époux de Mme Philippa Arazi et père de M. Marc-Daniel Arazi, M. Ariel Arazi et Mme Audrey Mizrahi, et ancien Président de la CIG.

La famille de M. Michel Simkhovitch z'l, décédé le 6 juin 2024, père de notre chère collègue et amie, Yaël Saya ainsi que de Noémie et Yoram Simkhovitch.

Mazal Tov à

La famille de Michaël, Anaëlle, Jonas et Stella Valensi pour la Bar-mitsva de leur fils et frère Sivan

Ne pas faire les malins...

Parmi les nombreux sujets de la Paracha, l'un d'eux nous touche particulièrement. C'est l'étonnant NAZIR, l'abstenant, qui sur une période minimale de 30 jours, fait vœu et devient « consacré », en s'abstenant de se couper les cheveux (contrairement aux Lévites), de boire du vin, et de se rendre impur.

Comme le souligne le Rav Shimshon Raphaël Hirsh, commentateur allemand illustre du 19^e, la Torah connaît tous les caractères de l'être humain :

- Soit l'homme veut servir D.ieu, dans une action concrète permanente, en étant incarné et dominant sa nature...

- Soit il est enclin à la contemplation, et souhaite concentrer ses forces sur l'action intellectuelle et rompre avec les vicissitudes matérielles de la vie.

-

C'est certainement ce dernier qui est l'homme idéal ! Mais la Torah veut donner à celui qui recherche le calme et la méditation, l'occasion de s'y consacrer une période limitée. La Torah lui donne des règles aptes à le diriger vers son objectif, en lui évitant tout excès néfaste.

En effet, le Nazir peut s'imposer sur une période de 30 jours, un mode vie qui le rapproche du prêtre. Il se retranche de toute impureté et de toute jouissance difficilement compatible avec cette retraite : pas de vin, l'écartant dans une certaine mesure des biens matériels ; négligence de son apparence ; et aucun contact avec les morts, lui procurant une dimension particulière, propre aux Cohanim.

Le Nazir ressemble ainsi à un homme d'exception, qui essaye plus que toute autre personne, de se rapprocher de D.ieu en se privant ; mais courant en même temps le danger de ne plus se confronter à la vie et au monde qui l'entoure, contraire à l'esprit de la Torah.

La Torah ne se conçoit que dans la vie, dans la confrontation au monde terrestre, et ne se réalise qu'en dominant la matière et non pas en la dédaignant. Les commandements de la Torah nous permettent alors de grandir et de nous élever.

Vivre pleinement son Judaïsme, c'est le vivre en étant incarnés ! Nous devons nous lancer à l'aventure du monde terrestre en lui procurant du sens.

Autrement dit, le Nazir n'est finalement pas un modèle à suivre...

Au contraire, car la Torah nous apprend qu'au terme de sa période de retranchement, le Nazir est condamné à apporter au Temple un sacrifice expiatoire pour demander pardon.

S'élever « dans son coin » pour tendre à la perfection est bien sûr très respectable, mais s'élever dans les règles de la Torah, c'est s'élever avec toute la communauté et le monde entier.

C'est fondamental de cheminer, de s'élever à son rythme, sans faire le malin, répondant ainsi avec humilité aux exigences de D.ieu, et permettre de trouver du sens à la vie.